



# L'équipement commercial dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Union lémanique des chambres de commerce et d'industrie (ULCC), l'Observatoire statistique transfrontalier a réalisé un recensement de l'équipement commercial portant sur l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois (les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et les cantons de Genève et de Vaud), plus le Chablais valaisan.

Les équipements commerciaux se répartissent-ils de manière uniforme sur les territoires composant l'espace transfrontalier ? Cette question se pose particulièrement dans le cas de l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise (canton de Genève, district de Nyon et zone d'emploi du Genevois français), où un effet frontière pourrait jouer dans le développement de l'offre commerciale. Plus concrètement, les activités commerciales situées dans le canton de Genève migrent-elles en France voisine ou dans le proche canton de Vaud ?

L'objectif de cette fiche est, premièrement, de déterminer si les équipements commerciaux se concentrent dans certaines zones et, deuxièmement, d'examiner comment la concentration de l'offre commerciale a évolué au cours des dernières années.

## Sommaire

Périmètres et données	2   3
Résultats pour l'espace transfrontalier	4   5
Résultats pour l'aire urbaine de Genève	8   9
Résultats selon le type de commerce et leur taille	10   11
Conclusion	12   13
Suppléments	14   15



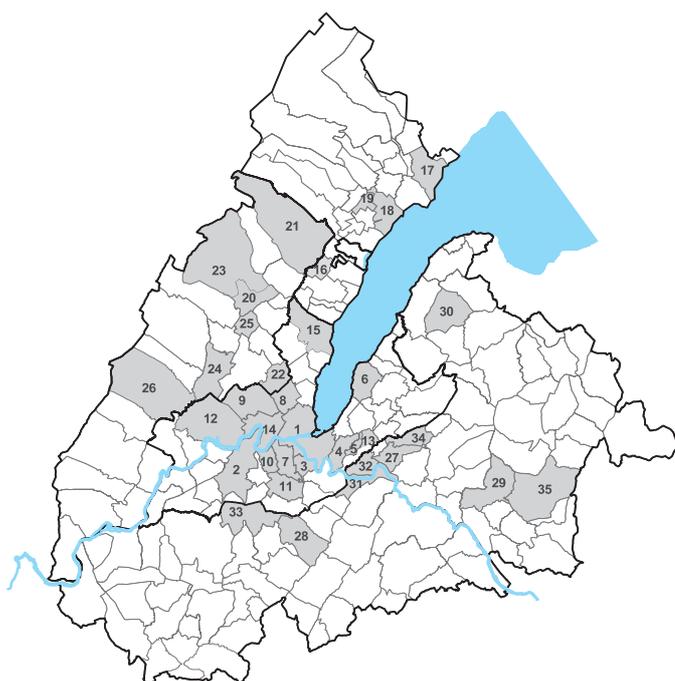
à l'autonomie plus ou moins marquée que les habitants accèdent à l'essentiel des services, que les actifs ont leur emploi et les élèves leur établissement scolaire. Disponible uniquement pour la France, ce découpage est particulièrement adapté à l'étude du commerce. Comme certains bassins de vie groupant des communes de l'Ain sont à cheval sur plusieurs départements et qu'ils penchent plus vers d'autres départements, ils sont écartés de l'analyse et ne sont pas représentés dans les cartes présentées dans cette étude.

Vingt-trois bassins de vie sont rattachés au département de l'Ain et vingt-cinq à celui de la Haute-Savoie. Le vaste bassin de vie d'Annemasse a la double particularité d'être à cheval sur les deux départements et d'être discontinu. Il englobe, en effet, les régions d'Annemasse et de Saint-Julien-en-Genevois ainsi que le Pays de Gex, mais il est coupé par le canton de Genève et le bassin de vie de Valleiry, de taille restreinte.

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et un ensemble de communes (la couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidante ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci (voir note 1 page 13). L'aire urbaine de Genève a la particularité de s'étendre largement au-delà des frontières cantonales : sur les 189 communes qui la composent, 45 se situent dans le canton de Genève (l'ensemble des communes genevoises), 33 dans le canton de Vaud, 24 dans l'Ain et 87 en Haute-Savoie.

Le périmètre de l'aire urbaine ne correspond ni à celui de l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise au sens statistique, ni à celui de l'agglomération au sens politique. En termes de population, l'écart demeure toutefois faible entre ces trois définitions, atteignant au maximum 6 %.

### C-2 Aire urbaine de Genève Communes avec au moins 100 emplois dans le commerce de détail



- |                      |                          |
|----------------------|--------------------------|
| 1 Genève             | 20 Cessy                 |
| 2 Bernex             | 21 Divonne-les-Bains     |
| 3 Carouge            | 22 Ferney-Voltaire       |
| 4 Chêne-Bougeries    | 23 Gex                   |
| 5 Chêne-Bourg        | 24 Saint-Genis-Pouilly   |
| 6 Collonge-Bellerive | 24 Ségny                 |
| 7 Lancy              | 26 Thoiry                |
| 8 Le Grand-Saconnex  | 27 Annemasse             |
| 9 Meyrin             | 28 Archamps              |
| 10 Onex              | 29 Bonne                 |
| 11 Plan-les-Ouates   | 30 Douvaine              |
| 12 Satigny           | 31 Etrembières           |
| 13 Thônex            | 32 Gaillard              |
| 14 Vernier           | 33 St-Julien-en-Genevois |
| 15 Versoix           | 34 Ville-la-Grand        |
| 16 Chavanne-de-Bogis | 35 Viuz-en-Sallaz        |
| 17 Gland             |                          |
| 18 Nyon              |                          |
| 19 Signy Avenex      |                          |

## 2. La densité de l'emploi dans le commerce de détail

Pour mesurer le niveau de développement des équipements commerciaux selon les deux périmètres considérés, la donnée de référence est le nombre d'emplois salariés et non salariés recensés dans le commerce de détail. La surface de vente ou le chiffre d'affaires, qui auraient pu être choisis, ne sont pas connus de manière suffisamment complète sur l'ensemble des territoires étudiés.

Les sources utilisées sont, pour la Suisse, le recensement fédéral des entreprises, réalisé par l'Office fédéral de la statistique, et, pour la France, la base de données des entreprises et des établissements SIRENE, complétée par une estimation de l'INSEE pour les non salariés.

Pour apprécier le niveau de développement du commerce de détail dans les différentes zones considérées, le nombre d'emplois est divisé par la population afin d'obtenir une densité commerciale (nombre d'emplois dans le commerce de détail pour 1 000 habitants). Une densité plus forte que la moyenne est l'indice de la présence dans une zone donnée d'un équipement commercial destiné à une population résidant dans une autre zone. La densité est moins influencée par le niveau de développement général d'une zone que, par exemple, la part de l'emploi du commerce de détail dans l'emploi total et correspond donc mieux au questionnement de départ.

## 3. La situation 2005 et l'évolution depuis 2001

Pour des questions de disponibilité de données comparables entre la France et la Suisse, l'année de référence est 2005 et l'évolution est mesurée par rapport à 2001, soit l'année précédant l'entrée en vigueur des premiers accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse. En matière de population, l'année de référence est le 1<sup>er</sup> janvier 1999, faute de données plus récentes pour l'ensemble des territoires.

# Résultats pour l'espace transfrontalier

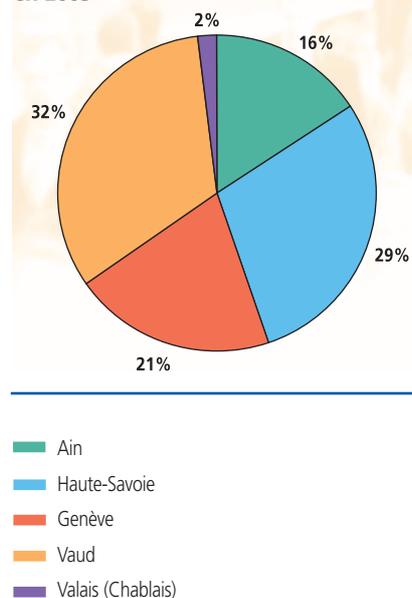
## 1. Les résultats globaux pour les cinq territoires

En 2005, les effectifs dans le commerce de détail sont estimés à 89 000 emplois dans l'ensemble de l'espace transfrontalier (y compris le Chablais valaisan), répartis dans 18 000 établissements. Une majorité des emplois se trouve en Suisse (55 %). Exprimée en nombre d'emplois dans la branche pour 1 000 habitants, la densité est globalement de 40 emplois. Elle est la plus forte dans les cantons de Vaud et de Genève (respectivement 47 et 46 emplois), contre 40 emplois en Haute-Savoie et, surtout, 27 emplois dans l'Ain.

Entre 2001 et 2005, l'emploi dans le commerce de détail a augmenté de manière sensible en France (4 000 emplois de plus), alors que cette branche perdait 1 300 emplois dans la partie suisse de l'espace transfrontalier. Cette évolution différenciée de l'emploi de part de d'autre de la frontière s'est déroulée alors que la population a augmenté à un rythme similaire dans l'ensemble des cinq territoires. Entre 2001 et 2005, la population s'est globalement accrue de 5 % dans le canton de Vaud et de 6 % à Genève, en Haute-Savoie et dans l'Ain.

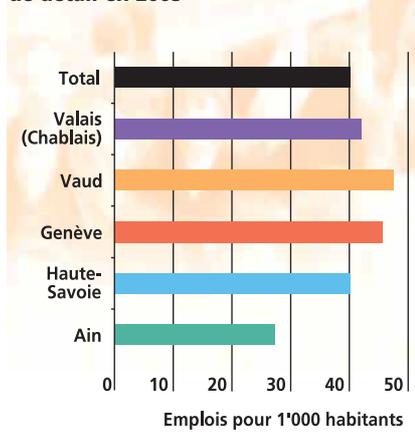
Globalement, pour l'ensemble de l'espace transfrontalier, la densité a légèrement augmenté entre 2001 et 2005 (+ 1 emploi pour 1 000 habitants), avec une hausse plus marquée du côté français. Les différences de densité étaient donc encore plus importantes entre les deux pays en 2001 : 48 emplois pour 1 000 habitants dans les cantons de Vaud et de Genève, contre 36 en Haute-Savoie et 24 dans l'Ain.

**Espace transfrontalier\***  
**Emplois dans le commerce de détail en 2005**



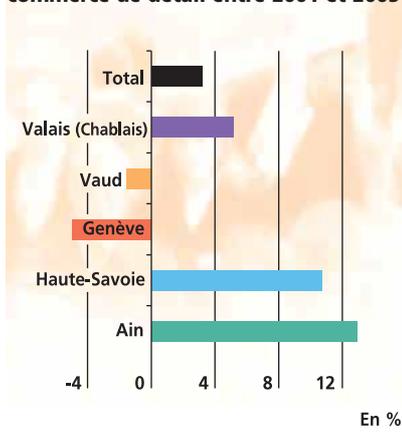
\* Y compris le Chablais valaisan

**Espace transfrontalier\***  
**Densité de l'emploi dans le commerce de détail en 2005**



\* Y compris le Chablais valaisan

**Espace transfrontalier\***  
**Variation du nombre d'emplois dans le commerce de détail entre 2001 et 2005**



\* Y compris le Chablais valaisan

## 2. La densité de l'emploi dans le commerce de détail en 2005

Les bassins de vie couvrant les stations des Alpes haut-savoyardes affichent les densités les plus élevées de tout l'espace transfrontalier, surtout parce qu'il s'agit, du côté français, des données de l'emploi au 1er janvier, c'est-à-dire en pleine saison touristique hivernale. L'équipement commercial, calibré par rapport à la fréquentation touristique et non en fonction des seuls résidents permanents, y tourne alors à plein régime. Hors saison, l'emploi dans le commerce de détail est nettement réduit. Comme la date de référence du côté suisse est le 30 septembre, les districts englobant des stations de montagne (notamment ceux du Pays-d'Enhaut et de Saint-Maurice) ne bénéficient pas de cet effet saisonnier.

Mis à part le cas un peu particulier des stations touristiques, les zones urbanisées sont les plus denses : Genève et sa périphérie transfrontalière, le reste du bassin lémanique, le Nord-Vaudois, les régions d'Annecy, de Bourg-en-Bresse, d'Oyonnax et de Belley. Pour une population donnée, l'équipement commercial y est donc relativement plus développé que dans les zones moins peuplées. Cela pourrait se résumer avec la formule « le commerce appelle le commerce ».

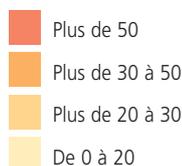
A l'intérieur des quatre territoires sous étude, les contrastes sont les plus forts dans le canton de Vaud, où cinq districts avec une densité plutôt faible (de 20 à 30 emplois pour 1 000 habitants) côtoient quatre districts avec une forte densité (de 50 à 60 emplois). A l'exception de la Haute-Savoie et de ses bassins de vie à vocation touristique, le canton de Vaud est le seul des quatre territoires avec des zones de forte densité. Le fait que les districts soient un découpage administratif et non basé sur des critères socioéconomiques, à l'instar des bassins de vie, peut expliquer en partie ces contrastes.

### C-3 Espace transfrontalier

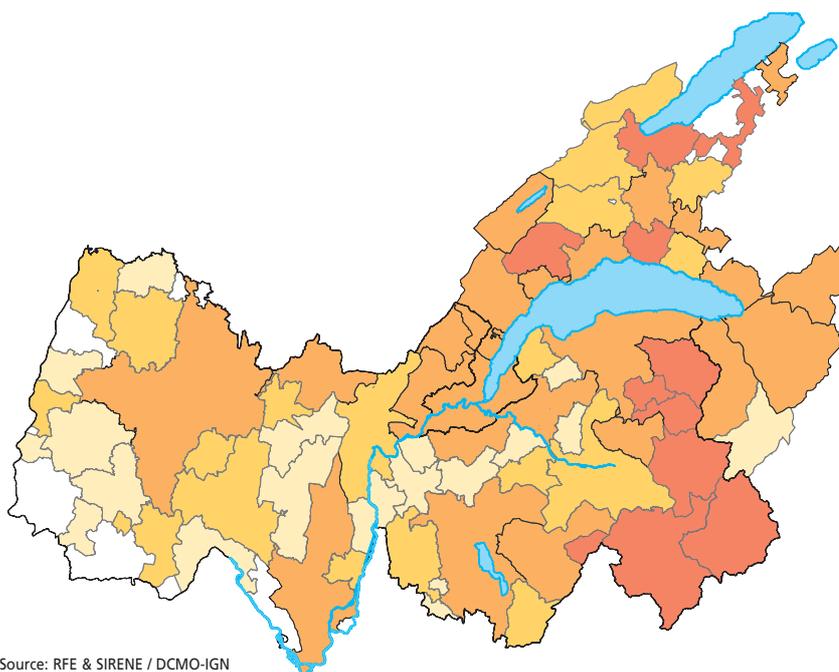
#### Densité de l'emploi dans le commerce de détail en 2005

Bassins de vie (Ain et Haute-Savoie), districts (Vaud et Valais) et canton (Genève)

Emplois pour 1000 habitants



Communes rattachées à des bassins de vie hors de l'espace transfrontalier



Source: RFE & SIRENE / DCMO-IGN

Conformément aux données globales par territoire, le département de l'Ain et, dans une moindre mesure, celui de la Haute-Savoie comptent la plus grande proportion de zones de faible densité : plus des trois quarts des bassins de vie pour l'Ain et un peu plus de la moitié pour la Haute-Savoie.

### 3. L'évolution entre 2001 et 2005

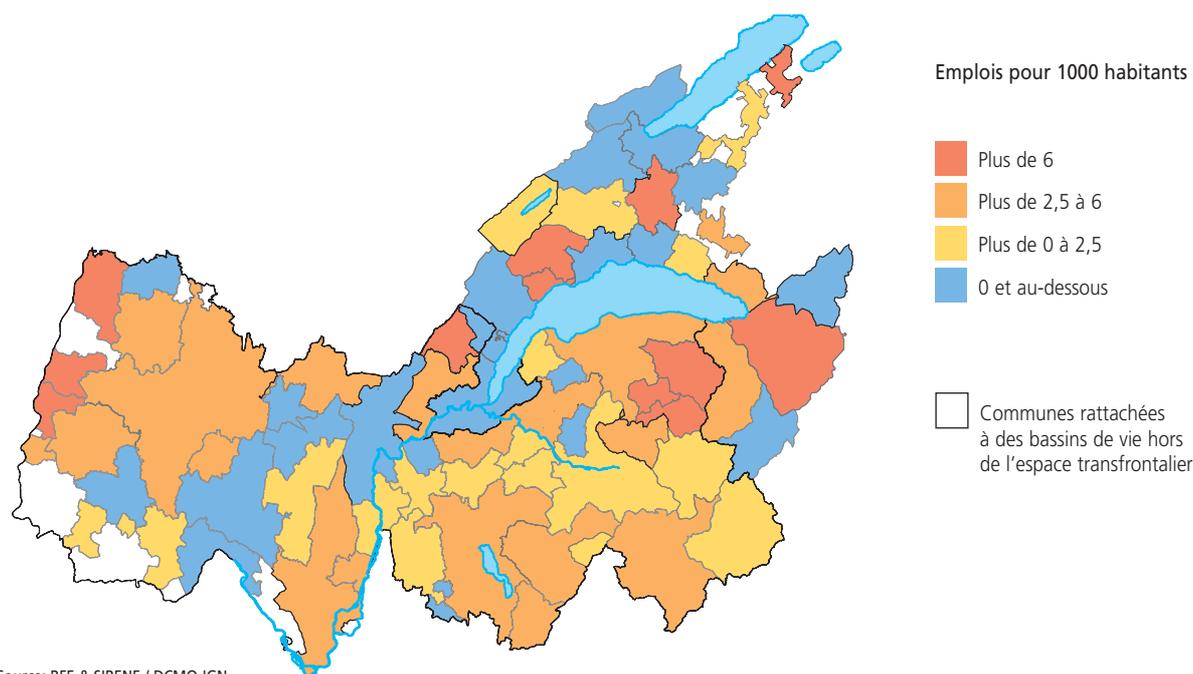
Dénotant la diminution de l'emploi dans le commerce de détail du côté suisse entre 2001 et 2005, près des deux tiers des zones y présentent une faible progression ou un recul de la densité. Le canton de Vaud affiche cependant des évolutions très contrastées, puisqu'il présente en même temps cinq districts avec une forte hausse (plus de 6 emplois pour 1 000 habitants) et huit en baisse.

En Haute-Savoie, certaines stations des Alpes sortent de nouveau du lot, avec des hausses marquées de la densité. Le Chablais haut-savoyard et la région d'Annecy montrent également un développement soutenu du commerce de détail entre 2001 et 2005. Dans l'Ain, un peu plus de la moitié des bassins affichent une hausse moyenne ou forte (supérieure à 2,5 emplois pour 1 000 habitants en quatre ans). La hausse est la plus vigoureuse pour les bassins situés tout à l'ouest du département.

En France, ce sont surtout les bassins de vie déjà relativement denses en 2001 (au moins 30 emplois) qui se sont développés entre 2001 et 2005. A l'inverse, en Suisse, il y a plutôt un effet d'équilibrage : les zones les plus denses en 2001 ont eu tendance à moins se développer.

#### C-4 Espace transfrontalier

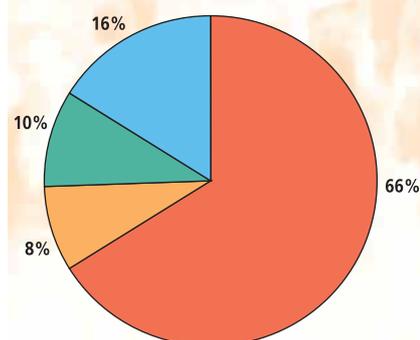
Variation absolue de la densité de l'emploi dans le commerce de détail entre 2001 et 2005  
Bassins de vie (Ain et Haute-Savoie), districts (Vaud et Valais) et canton (Genève)



Source: RFE & SIRENE / DCMO-IGN

# Résultats pour l'aire urbaine de Genève

**Aire urbaine de Genève\***  
**Emplois dans le commerce de détail en 2005**



\*Uniquement les communes avec au moins 100 emplois dans le commerce de détail

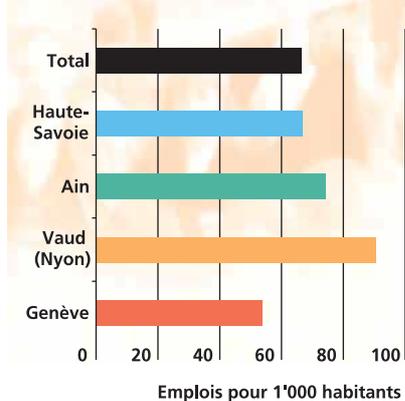
## 1. Les résultats globaux

Sur les cartes couvrant l'ensemble de l'espace transfrontalier, on constate que la densité de l'emploi dans le commerce de détail est plutôt élevée en 2005 dans la région genevoise (canton de Genève, district de Nyon et bassins de vie français alentour). La densité s'est accrue dans les bassins de vie français entre 2001 et 2005, alors qu'elle baissait dans le canton de Genève ainsi que dans le district de Nyon.

Les cartes représentant l'aire urbaine transfrontalière genevoise (cartes 5 et 6) permettent d'affiner l'analyse d'une zone qui se caractérise par une forte concentration de population et d'emplois sur un territoire restreint. Comme expliqué précédemment, sur les 189 communes que compte l'aire urbaine de Genève au total, seules les 35 qui comptent au moins 100 emplois dans le commerce de détail sont considérées, 100 emplois étant le seuil à partir duquel une zone commerciale est qualifiée d'importante. Elles regroupent environ 27 000 emplois dans le commerce de détail, c'est-à-dire 94 % des emplois de la branche recensés au total dans l'aire urbaine.

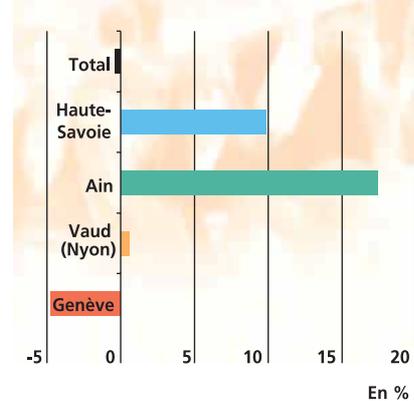
La densité est beaucoup plus élevée dans la partie française de l'aire urbaine que dans les deux départements de référence. D'ailleurs, contrairement à la situation prévalant pour les quatre territoires pris dans leur ensemble (départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, cantons de Genève et de Vaud), la densité de l'emploi dans le commerce de détail y est nettement plus forte que dans le canton de Genève. C'est toutefois la partie vaudoise de l'aire urbaine qui affiche, de loin, la densité la plus forte.

**Aire urbaine de Genève\***  
**Densité de l'emploi dans le commerce de détail en 2005**



\*Uniquement les communes avec au moins 100 emplois dans le commerce de détail

**Aire urbaine de Genève\***  
**Variation du nombre d'emplois dans le commerce de détail entre 2001 et 2005**



\*Uniquement les communes avec au moins 100 emplois dans le commerce de détail

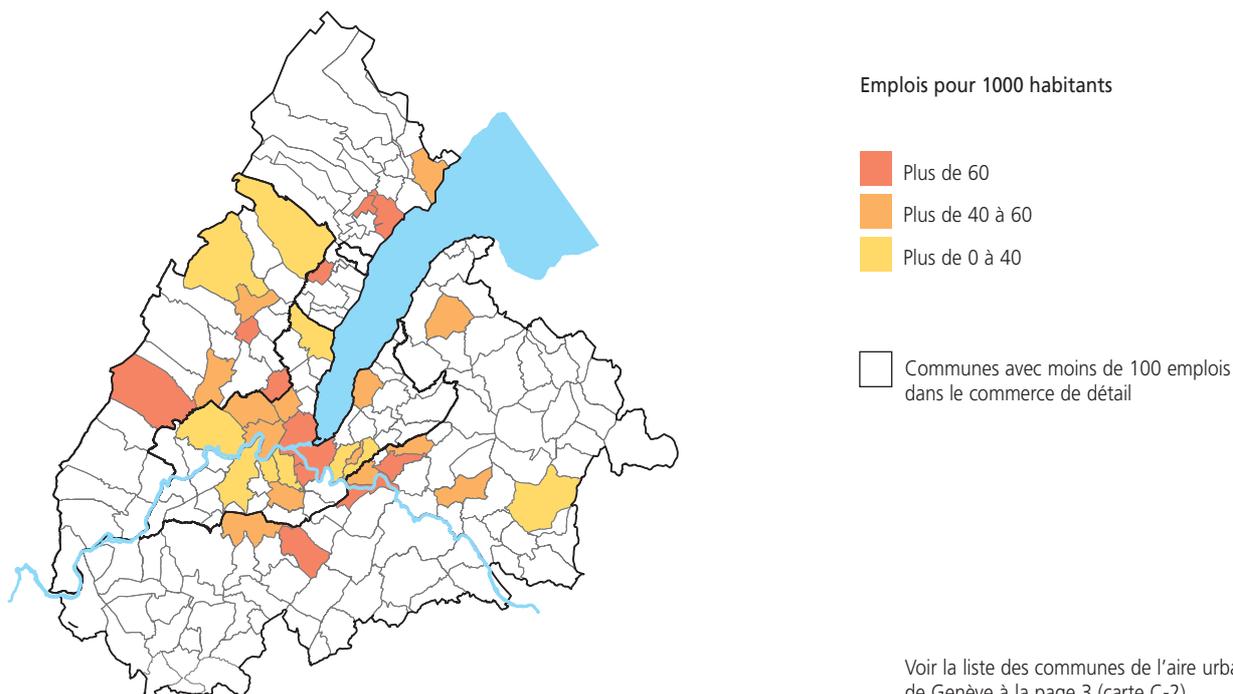
Ces écarts entre les composantes de l'aire urbaine de Genève sont le signe que les zones commerciales de grande taille destinées à la population genevoise se situent en partie à l'extérieur des frontières cantonales.

Surtout, l'évolution observée entre 2001 et 2005 montre que cette tendance s'est amplifiée en quatre ans : pour les seules communes avec au moins 100 emplois dans le commerce de détail, l'emploi dans le commerce de détail a nettement progressé du côté français, il est presque stable dans la partie vaudoise mais il a reculé dans le canton de Genève. Les différences de densité entre le canton de Genève et le reste de l'aire urbaine se sont donc creusées en quatre ans.

## 2. La densité de l'emploi dans le commerce de détail en 2005

Dans l'aire urbaine genevoise, 11 communes (comptant au moins 100 emplois dans le commerce de détail) ont une densité d'au moins 60 emplois dans la branche pour 1 000 habitants. Deux d'entre elles sont situées dans le canton de Genève : la ville de Genève et Carouge. Le canton de Vaud, l'Ain et la Haute-Savoie en comptent trois chacun. Parmi elles, quatre communes ont même une densité supérieure à 250 emplois pour 1 000 habitants : Etrembières (Haute-Savoie), Ségny (Ain), Chavannes-de-Bogis (VD) et Signy-Avenex (VD). Une telle densité s'explique par le fait qu'il s'agit de communes de taille plutôt modeste (moins de 1 500 habitants) dans lesquelles sont implantés de grands centres commerciaux.

C-5 Aire urbaine de Genève  
Densité de l'emploi dans le commerce de détail en 2005



### 3. L'évolution entre 2001 et 2005

Entre 2001 et 2005, parmi les 15 communes (avec au moins 100 emplois dans le commerce de détail) situées dans le canton de Genève, huit ont enregistré une baisse de l'emploi dans la branche. La moitié des communes vaudoises (deux sur quatre) sont dans ce cas. Du côté français, en revanche, les reculs demeurent l'exception (trois sur seize). En revanche, les hausses soutenues (au moins 8 emplois de plus pour 1 000 habitants en quatre ans) concernent la moitié des communes françaises. Les augmentations dépassent même 25 emplois pour 1 000 habitants dans les communes de Thoiry (Ain), Ségny (Ain) et Bonne (Haute-Savoie). Du côté suisse, seule la commune vaudoise de Chavannes-de-Bogis est dans ce cas.

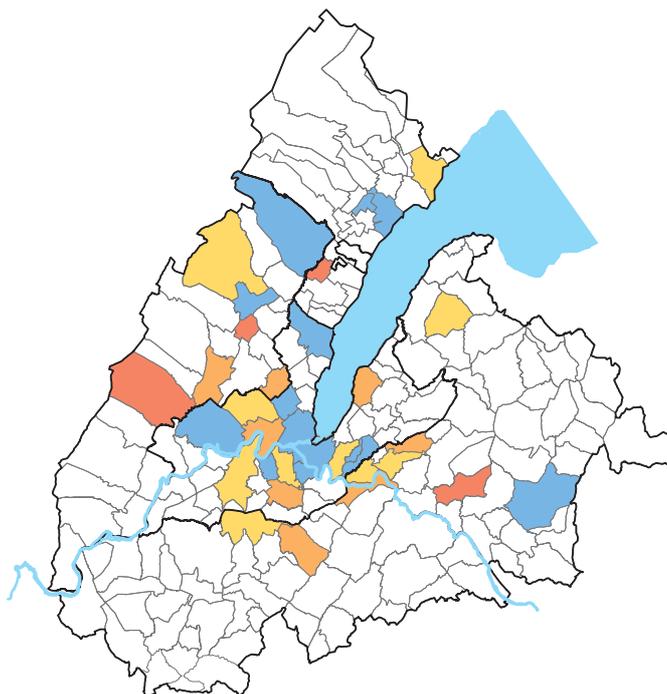
#### C-6 Aire urbaine de Genève

Variation absolue de la densité de l'emploi dans le commerce de détail entre 2001 et 2005

Emplois pour 1000 habitants

- Plus de 25
- Plus de 8 à 25
- Plus de 0 à 8
- 0 et au dessous

Communes avec moins de 100 emplois dans le commerce de détail



Voir la liste des communes de l'aire urbaine de Genève à la page 3 (carte C-2)

# Résultats selon le type de commerce et leur taille

## 1. Les domaines alimentaire et non alimentaire

En 2005, le commerce de détail à prédominance alimentaire représente 37 % des emplois de l'ensemble du commerce de détail dans l'Ain et 32 % dans la Haute-Savoie. Dans la région frontalière française proche du canton de Genève (zone d'emploi du Genevois français), la part est encore supérieure, culminant à 40 %. Du côté suisse, la part de l'alimentaire est plutôt faible en comparaison, au-dessous de la barre des 20 % (voir note 2 page 13).

Entre 2001 et 2005, l'emploi a progressé à un même rythme dans les domaines alimentaire et non alimentaire dans l'Ain (13 %). En Haute-Savoie, l'alimentaire devance le non alimentaire (respectivement 14 % et 9 %). Dans la zone d'emploi du Genevois français, l'écart est légèrement plus marqué (respectivement 15 % et 9 %). Du côté suisse, le non alimentaire a conservé un nombre d'emplois analogue, alors que le domaine alimentaire a connu une baisse de l'emploi entre 2001 et 2005.

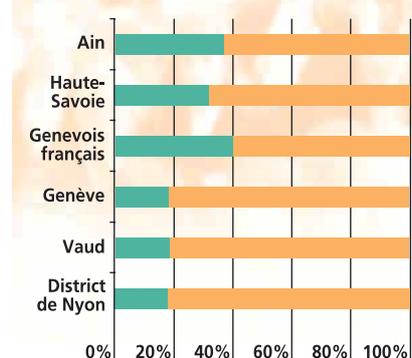
Les différences dans le poids du commerce de détail alimentaire entre les deux pays sont une indication que, pour ce type de commerce, les zones de chalandise destinées à la population genevoise, voire vaudoise, se trouvent en grande partie sur le territoire français. Et cette évolution s'est renforcée entre 2001 et 2005.

## 2. Les petits et grands commerces (voir note 3 page 13)

En 2005, les hypermarchés (plus de 2 500 mètres carrés de surface de vente) représentent 40 % des emplois du commerce de détail à prédominance alimentaire dans l'Ain et 43 % pour la Haute-Savoie. Dans la région frontalière française proche du canton de Genève

### Espace transfrontalier et agglomération franco-valdo-genevoise

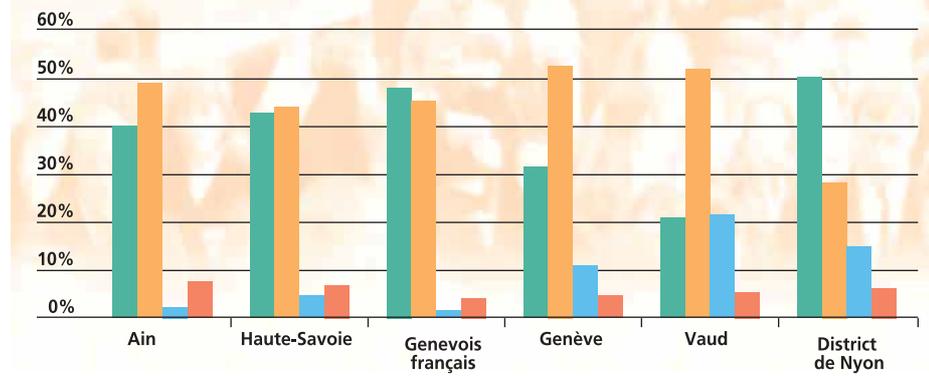
#### Répartition de l'emploi dans le commerce de détail, en 2005



■ Prédominance alimentaire  
■ Non alimentaire

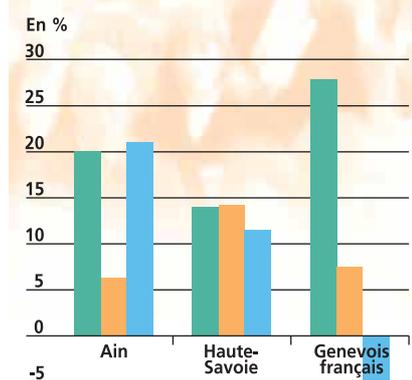
### Espace transfrontalier et agglomération franco-valdo-genevoise

#### Répartition de l'emploi dans le commerce de détail à prédominance alimentaire, en 2005



■ Hypermarchés (> 2 500 m<sup>2</sup>)  
■ Supermarchés (400 -2 500 m<sup>2</sup>)  
■ Superettes (120 (F)/100 (CH) - 399 m<sup>2</sup>)  
■ Petits commerces (< 120 (F)/100 (CH) m<sup>2</sup>)

**Espace transfrontalier français**  
**Variation de l'emploi dans le commerce de détail à prédominance alimentaire, entre 2001 et 2005**



- Hypermarchés (> 2 500 m<sup>2</sup>)
- Supermarchés (400 - 2 500 m<sup>2</sup>)
- Commerces de moins de 400 m<sup>2</sup>

(zone d'emploi du Genevois français), cette part est encore supérieure (48 %). D'ailleurs, un tiers des hypermarchés recensés dans l'Ain et la Haute-Savoie se trouve dans le Genevois français, alors qu'il en héberge un cinquième de la population.

Du côté suisse, la part des emplois dans les hypermarchés est plus faible : 32 % pour le canton de Genève et 21 % pour le canton de Vaud, confirmant le fait que les hypermarchés se trouvant en France sont destinés en partie aux clients suisses. Dans le district de Nyon, la part des hypermarchés atteint toutefois la part record de 50 % de l'ensemble des emplois du domaine alimentaire.

En France, la part de l'emploi dans les commerces de moins de 400 mètres carrés est faible : 10 % dans l'Ain, 12 % en Haute-Savoie et seulement 5 % dans le Genevois français. Elle est un peu plus élevée dans le canton de Genève (16 %) et, surtout, dans le canton de Vaud (27 %).

Dans l'Ain, l'emploi tant dans les hypermarchés que dans les commerces de moins de 400 mètres carrés s'est accru à un rythme supérieur à celui de l'ensemble du domaine alimentaire entre 2001 et 2005 (respectivement, 20 %, 21 % et 13 %). Les variations selon la catégorie du commerce sont nettement plus proches les unes des autres en Haute-Savoie. En revanche, dans le Genevois français, un effet de substitution apparaît entre petits et grands commerces, avec 28 % d'emplois en plus dans les hypermarchés, contre 5 % d'emplois en moins dans les commerces de moins de 400 mètres carrés.

# Conclusion

En conclusion, un effet frontière est bel et bien visible dans la région franco-valdo-genevoise. Même si le canton de Genève est doté d'un équipement commercial étendu, caractéristique propre aux zones urbaines, une partie de l'équipement à destination de la population de Genève se trouve en France voisine, voire dans le district de Nyon. C'est notamment le cas en matière alimentaire. Et ce mouvement s'est sans conteste accru entre 2001 et 2005, une période pendant laquelle la zone frontalière française a connu une forte expansion économique et démographique<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Pour plus de détail, voir la fiche 09 « Agglomérations et aires urbaines dans l'espace trans-frontalier Ain - Haute-Savoie - Genève - Vaud », juin 2004. On peut en prendre connaissance sur le site Internet : [www.statregio-francosuisse.net](http://www.statregio-francosuisse.net).

<sup>2</sup> Dans ce chapitre, les données suisses ne concernent que les cantons de Genève et de Vaud.

<sup>3</sup> En raison de la disponibilité des données, seul le commerce à prédominance alimentaire peut être différencié en fonction de la surface de vente pour l'ensemble des territoires étudiés. En outre, les données suisses de 2001 ne permettent pas de calculer une variation pertinente par rapport à 2005 pour le commerce de détail à prédominance alimentaire.

<sup>4</sup> En raison de l'absence, du côté français, de données récentes sur la population, le calcul de la densité et, surtout, son évolution récente n'est pas aussi précis que souhaité, surtout que le nombre d'habitants a plus fortement augmenté depuis 1999 dans la région proche de la frontière que dans l'ensemble des deux départements (selon des estimations réalisées par l'INSEE). Néanmoins, les conclusions ne seraient pas fondamentalement changées par la prise en considération de la croissance démographique.

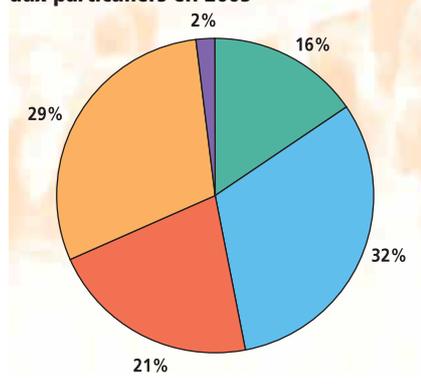
## Sources

Suisse : recensement fédéral des entreprises, Office fédéral de la statistique

France : SIRENE, estimation des non-salariés INSEE

# Suppléments

## Espace transfrontalier\* Emplois dans le commerce et les services aux particuliers en 2005



\* Y compris le Chablais valaisan

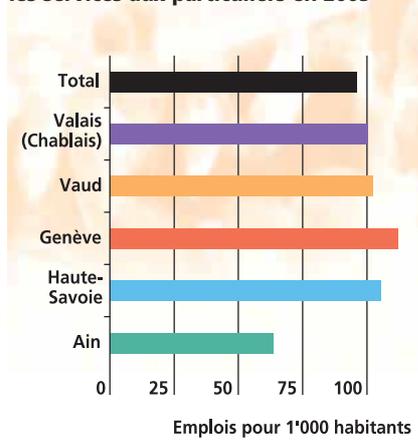
## 1. Le commerce de détail et les services aux particuliers

Comme le développement des équipements commerciaux va de plus en plus de pair avec celui d'activités connexes, ce paragraphe élargit le champ d'analyse au commerce et services aux particuliers. Selon les définitions en vigueur au niveau européen, les activités regroupées sous ce terme incluent, outre le commerce de détail, le commerce et la réparation de véhicules automobiles, le commerce de détail de carburant, l'hôtellerie et la restauration, les activités récréatives, culturelles et sportives ainsi que les services personnels (salons de coiffure, blanchisseries, services funéraires, etc.). Le commerce de gros et les intermédiaires du commerce ne sont en revanche pas compris.

En 2005, les effectifs dans le commerce et les services aux particuliers sont estimés à 210 000 emplois dans l'ensemble de l'espace transfrontalier (y compris le Chablais valaisan). Une majorité des emplois se trouve en Suisse (53 %). Exprimée en nombre d'emplois dans la branche pour 1 000 habitants, la densité est de 96 emplois. Elle est la plus forte dans le canton de Genève (112 emplois), devant la Haute-Savoie (106 emplois); le canton de Vaud ne vient qu'ensuite (102 emplois). Par rapport à la situation pour le commerce de détail seulement, c'est le seul changement dans l'ordre des territoires. Le département de l'Ain reste de nouveau loin derrière (64 emplois).

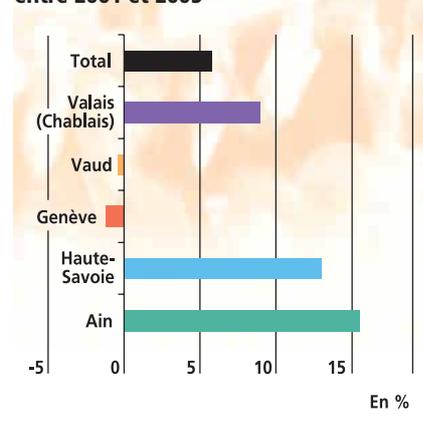
Entre 2001 et 2005, les variations de l'emploi sont similaires à celles enregistrées pour le seul commerce de détail. L'emploi a augmenté de manière sensible en France (12 000 emplois de plus), alors que le commerce et les services aux particuliers perdaient près de 500 emplois dans la partie suisse. La densité a globalement augmenté entre 2001 et 2005 (+ 5 emplois pour 1 000 habitants).

## Espace transfrontalier\* Densité de l'emploi dans le commerce et les services aux particuliers en 2005



\* Y compris le Chablais valaisan

## Espace transfrontalier\* Variation du nombre d'emplois dans le commerce et les services aux particuliers entre 2001 et 2005



\* Y compris le Chablais valaisan

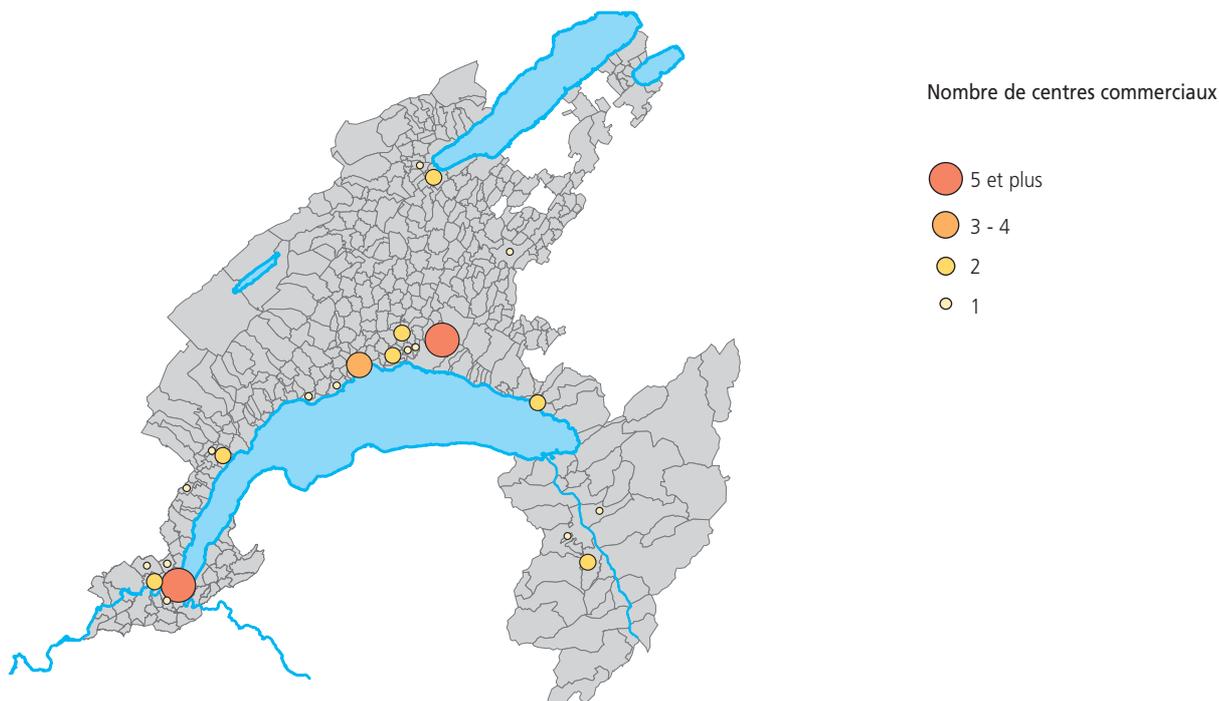
## 2. Les centres commerciaux

En complément des zones commerciales, qui caractérisent la concentration d'activité de commerce de détail dans une commune donnée, les centres commerciaux sont, quant à eux, des lieux où plusieurs établissements de commerce de détail sont regroupés. Plus précisément, selon la définition mise en œuvre par l'OCSTAT, un centre commercial requiert trois conditions. A la même adresse, il faut :

1. au moins 5 établissements de commerce de détail,
2. au moins 100 emplois dans des établissements de commerce de détail,
3. moins de 75 % d'emploi de commerce de détail dans le même établissement.

En raison de la nature des données, cette définition n'est applicable que sur le territoire suisse.

C-7 Espace transfrontalier suisse  
Nombre de centres commerciaux par commune, en 2005



Créé à l'initiative du Comité régional franco-genevois, l'Observatoire statistique transfrontalier est mis en œuvre par l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT) et l'INSEE Rhône-Alpes. Parmi les domaines suivis par l'Observatoire figurent évidemment l'emploi et le développement économique en général.

Dans le cadre des Synthèses annuelles, l'emploi et le développement économique sont traités sous l'angle de leur évolution. La Synthèse 2007 contient un dossier spécial consacré au développement économique entre 1995 et 2005 dans l'espace transfrontalier et plus particulièrement dans l'agglomération franco-valdo-genevoise.

En complément des Synthèses annuelles, certains domaines sont abordés de manière plus détaillée. Parmi les sujets en lien avec l'emploi, l'Observatoire publiera en 2008 :

- Fiche complémentaire au dossier de la Synthèse 2007 sur le développement économique entre 1995 et 2005
- L'offre hôtelière transfrontalière

Toutes les publications sont à disposition sur le site Internet de l'Observatoire :  
[www.statregio-francosuisse.net](http://www.statregio-francosuisse.net)

## Pour toute information

**Institut national de la statistique  
et des études économiques (INSEE)**  
**Direction régionale de Rhône-Alpes**  
165, rue Garibaldi - 69401 Lyon Cedex 03  
Téléphone: + 33 478 63 28 15  
Télécopie: + 33 478 63 25 25  
Messagerie: [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)  
Internet: [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes)

**Office cantonal de la statistique  
du canton de Genève (OCSTAT)**  
82, route des Acacias  
Case postale 1735 - 1211 Genève 26  
Téléphone: + 41 22 388 75 00  
Télécopie: + 41 22 388 75 10  
Messagerie: [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch)  
Internet: [www.geneve.ch/statistique](http://www.geneve.ch/statistique)



• Responsable de la publication: Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT	• Edition février 2008
• Tirage: 2 500 exemplaires	• Impression: Atar SA
	• Graphisme: OCSTAT
	• ISBN: 978-2-11-097055-8
	• Code Sage - OBSTHS528

• COMMANDES	INSEE Rhône-Alpes	OCSTAT-Genève
• Publication	Prix: 7 €	Prix: 12 CHF
	Copyright INSEE - OCSTAT	